898

13

SALUT !

O MÈRE DE MISÉRICORDE !

qu
Im
qu
de
ne
âm

soi
tie
sal
da
tar
To
d'e

tie
Th
gn
toi
vie
son

Avant-Propos

C'est en la fête de l'Annonciation 1898 que je transcris ces lignes : puisse la Vierge Immaculée bénir ces pages et inspirer à ceux qui les liront un salutaire effroi de la justice de Dieu, les détourner du péché et les amener à prier beaucoup pour la délivrance des âmes du Purgatoire !

De peur de rebuter les âmes, on voile avec soin toute la partie sévère du dogme chrétien sur le Purgatoire ; ce n'est plus qu'une salle d'attente, plus ou moins confortable, dans laquelle les âmes s'arrêtent quelques instant, avant de prendre l'*express* pour le ciel. Tout le monde en paradis, et surtout le moins d'expiation possible.

Sur les expiations du Purgatoire, je m'en tiens à la doctrine de saint Augustin, de saint Thomas et de saint Bonaventure, qui enseignent que la plus petite des peines du Purgatoire dépasse toutes les souffrances de cette vie, et qu'à considérer leur nature, ces peines sont semblables à celle de l'Enfer, moins le

désespoir et la durée. Tel est l'enseignement unanime des Saints et des Docteurs.

Je me suis proposé un double but : faire réfléchir un peu les chrétiens sur les souffrances que de gaieté de cœur il se préparent par leurs fautes de chaque jour, et surtout ranimer leur charité à l'égard des pauvres défunts. Hélas ! on les oublie bien vite à notre époque. Notre vanité se console par de pompeuses funérailles ; on couvre de fleurs ce cadavre suivant un usage payen que les siècles chrétiens n'ont jamais connu. Quant à l'âme immortelle et responsable, on la laisse en tête-à-tête avec son juge, sans messes, sans prières...Tout pour le cadavre, rien pour l'âme... On a hâte d'oublier ses morts, on se rassure en les canonisant de suite : " C'était un si brave homme ! il est au ciel..." et l'âme reste en Purgatoire des années et des années sans prières.

Bien que j'aie écarté avec soin toutes révélation qui m'a paru apocryphe ou douteuse, je déclare qu'il ne faut attacher qu'une foi purement humaine aux différents récits qu'on va lire, la sainte Église ne s'étant pas prononcée sur l'authenticité de la plupart des documents dont ils sont tirés.

De la Mort et du Jugement particulier.

La dernière heure a sonné pour le chrétien ; l'Église a répandu sur lui ses dernières bénédictions et ses dernières prières, il a reçu pour la dernière fois le pardon de ses fautes, pour la dernière fois aussi il a reçu la sainte Communion ; Jésus a reposé un instant sur ces lèvres que la mort va glacer, et dans un dernier et mystérieux colloque avec l'âme, il a laissé entrevoir les splendeurs de l'heure sainte. C'en est fait ; le prêtre s'est retiré, le laissant seul en face de la mort ; autour de son lit ses parents parlent à voix basse et se détournent pour cacher leurs larmes ; on récite les dernières prières ; déjà le râle de l'agonie se fait entendre, un dernier soupir s'exhale, il est mort.

Alors les sanglots de la famille se mêlent ; on s'approche avec terreur de ce quelque chose d'inanimé, qui n'est déjà plus qu'un cadavre ; on ferme ses yeux qui ne s'ouvriront plus avant le grand jour du réveil général ; on joint ses mains dans l'attitude de la

prière, puis les amis se retirent en faisant l'éloge du défunt ; à cette heure il faudrait avoir été bien mauvais pour ne pas jouir d'un petit panégyrique en règle.

Voilà le côté extérieur de ce grand drame de la mort ; mais il y a autre chose ; nous avons sous les yeux le corps qui se glace et qui va bientôt tomber en décomposition ; qu'est devenue l'âme immortelle et incorruptible ?

La foi nous apprend qu'à l'instant où elle s'est séparée du corps, l'âme a paru devant son juge, et les révélations des saints confirment toutes ce grand fait du jugement particulier, immédiat et sans appel.

Ceci nous amène à nous demander où se fait le jugement. La réponse est facile ; le jugement se fait au lieu même où l'âme vient de quitter son corps ; en effet, qu'est-il besoin d'aller chercher au loin un tribunal? La terre est au Seigneur, dit l'Écriture, et il remplit le monde de sa présence ; ce qui nous empêche de le voir, ce sont les murs de cette prison de chair, dans laquelle nous sommes renfermés ; mais, à l'heure de la mort, le voile qui nous cachait les réalités invisibles s'écarte et l'âme se trouve immédiatement sous les regards de son juge. Quel instant ! quel sai-

sissement ! alors commence ce redoutable jugement dont la pensée faisait trembler les saints dans leur désert. Il lui faut alors rendre compte de tout, même d'une parole inutile prononcée par mégarde plus de 20 ans auparavant. Qui aurait pu croire à une exactitude si rigoureuse, si la vérité éternelle ne nous en avait avertis d'avance ?

Et cela doit être ainsi ; s'il est vrai en effet, comme l'enseigne saint Thomas, qu'il n'y a pas d'actes indifférents, mais que chacune de nos actions a sa moralité bonne ou mauvaise, comptez si vous le pouvez, le nombre effrayable d'actions dont il faudra rendre compte, pendant une vie de 40 ou 50 ans et plus quelquefois ; et maintenant, entendons la terrible parole du juge, qui sera adressée à chacun de nous.

Redde rationem ; rendez compte de tous vos péchés ; j'étais là présent quand vous les commettiez, j'ai tout vu ; impossible de me rien cacher. Ah ! quelle masse effroyable de péchés, depuis le premier péché que nous avons commis à l'aurore de notre raison naissante, jusqu'à ce dernier péché ! N'est-ce pas le cas de s'écrier avec le prophète, que le nombre de nos iniquités surpasse de beaucoup celui des cheveux de notre tête ! *Redde*

rationem : Rendez compte du bien que vous auriez dû faire et que vous n'avez pas fait. Un prêtre était sur son lit de mort, et son confesseur essayait en vain de l'exciter à la confiance en Dieu ; il lui parlait du bien qu'il avait fait pendant sa vie, des âmes qu'il avait sauvées. " Ah ! s'écria le mourant d'une voix déchirante, vous ne me parlez pas de ce que je devais et pouvais faire et que je n'ai pas fait ! Ce qui me fait trembler en ce moment, ce sont mes omissions ! . . .

Redde rationem ! rendez compte du bien que vous avez fait, mais que peut-être vous n'avez pas bien fait. Voyons ces prétendues vertus dont vous étiez fiers pendant la vie. Oh ! que d'alliage dans cet or ! combien d'actions vertueuses en apparence, qui seront devant Dieu de véritables péchés parce qu'elles auront été faites par une mauvaise fin, avec tiédeur, par routine, ou avec des pensées de vanité qui en font perdre presque tout le fruit.

Redde rationem : est-ce tout ? hélas ! voilà bien de quoi accabler une pauvre âme ! mais quelles sont ces voix qui montent de l'abîme ? c'est la voix du scandale, c'est le cri du sang : Seigneur, justice et vengeance, s'écrient les damnés au fond de l'enfer, justice

et vengeance contre ce père, contre cette mère, dont la fatale négligence nous a laissés grandir dans le vice et nous a perdus ; justice et vengeance contre cet ami dont les mauvais conseils et les mauvais exemples nous ont appris à connaître le mal et à l'aimer ; ah ! c'est à cause de lui que nous sommes condamnés aux supplices de l'enfer ; est-ce qu'il va monter au ciel pendant que nous brûlons ici dans les flammes éternelles ! Hélas ! pauvre âme, que répondrez-vous à ces formidables accusations, et n'aviez-vous pas assez de vos fautes, sans vous charger encore de celles des autres ?

Voilà le jugement de Dieu, tel qu'il sera très certainement pour chacun de nous ; c'est là, quand on y réfléchit, ce qui fait comprendre les angoisses des saints, et les austérités de leur pénitence ; leurs histoires sont pleines de révélations épouvantables sur la rigueur des jugements de Dieu. Entre tant d'exemples, j'en choisirai un seulement.

Voici l'histoire authentique d'une âme rappelée du jugement de Dieu, par une faveur toute spéciale, pour recommencer son épreuve terrestre : il s'agit de la vénérable Angèle Tholoméi, religieuse Dominicaine, et sœur du bienheureux de ce nom.

Elle avait grandi dans la vertu, et par sa fidélité à correspondre à la grâce, elle était parvenue à un degré de perfection remarquable. Lorsqu'elle tomba dangereusement malade, elle reçut avec piété les derniers sacrements et un peu avant de mourir elle eût une vision : elle vit la place qui lui était réservée en Purgatoire, en punition de certains défauts qu'elle n'avait pas assez corrigés pendant sa vie ; après cela elle mourut en se recommandant aux prières de son saint frère. Pendant que l'on portait son cadavre pour l'enterrer le Père Tholoméi son frère s'approcha du cercueil et au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, commanda à sa sœur d'en sortir ; aussitôt elle s'éveilla comme d'un profond sommeil, et revint à la vie.

Cette âme sainte racontait du jugement de Dieu des choses qui font frémir ; mais ce qui plus que tout le reste, prouvait la vérité de ses paroles, ce fut la vie qu'elle mena depuis. Sa pénitence était vraiment effrayante ; elle ne se contentait plus des veilles, des jeûnes, des disciplines, elle avait inventé encore des secrets pour martyriser son corps ; on la blâmait hautement, mais elle ne s'en inquiétait guère, et elle se contentait de répondre : " Ah ! si vous connaissiez la rigueur des jugements

de Dieu, vous ne parleriez pas ainsi ! qu'est-ce que cela en comparaison des supplices réservés dans l'autre vie aux infidélités qu'on se permet ici-bas si aisément ? Qu'est-ce que cela ? Qu'est-ce que cela ? je voudrais en faire cent fois davantage.

Ce qu'il y a de bien remarquable dans cette histoire, c'est qu'il ne s'agit pas d'un pécheur, il s'agit simplement d'une bonne religieuse, qui pour des fautes légères au jugement des hommes, subit les rigueurs du jugement de Dieu. Hélas ! pauvre pécheur que je suis, qu'en sera-t-il de moi, si les justes sont ainsi traités ! Qu'ils sont donc terribles les jugements de Dieu ! Et quand on songe qu'à chacun des battements de notre cœur, cette grande scène se renouvelle ! à chaque seconde, en moyenne, une âme quitte la terre, et paraît devant Dieu. Le monde est un vaste champ de bataille où la mort frappe sans relâche ; à la fin du jour, quatre-vingt mille hommes, en moyenne, sont tombés sous ses coups ; quatre-vingt mille hommes, cela fait trois mille quatre cent trente-trois hommes par heure, cela fait cinquante-cinq hommes par minute, cela fait un homme par seconde ; chaque fois que nous respirons nous pouvons dire qu'un homme expire.

Ah ! si nous y pensions ! comme nous serions pris d'une immense compassion, et comme nous prierions avec ferveur pour tant de malheureux qui comparaissent devant leur juge !

Mais, hélas ! nous n'y pensons guère ; nous rions, nous nous amusons, et, un jour, on nous rendra la pareille ; pendant que nous serons dans les transes de l'agonie, d'autres riront et prendront du bon temps à leur tour. Prions pour les agonisants, afin qu'un jour on prie aussi pour nous, à cette heure terrible où nous en aurons si grand besoin.

Je termine ce chapitre en disant que l'immense majorité des âmes descendent en Purgatoire après leur mort, et que le nombre de ceux qui vont droit au Ciel est si petit qu'il ne compte vraiment pas. Voici ce qu'on lit dans la vie de Sainte Thérèse : " Je ferai observer, c'est la sainte qui parle, que de tant d'âmes, je n'en ai vu que trois aller directement au Ciel sans passer par le Purgatoire." Quand on réfléchit au grand nombre de visions du Purgatoire qu'elle eut dans sa vie, et au grand nombre de saintes âmes qui vivaient alors dans l'Église, ce témoignage de sainte Thérèse est décisif et dispense d'en chercher d'autres.

De l'existence et du lieu du Purgatoire

Nous avons supposé admise par tous l'existence du Purgatoire : il n'en est rien cependant, et les protestants relèguent cette vérité au rang des superstitions de l'Église catholique ; il faut donc y revenir, et donner les preuves qui l'établissent.

Nous partons de ce principe évident que la prière pour les morts suppose le dogme du Purgatoire. En effet, à quoi bon prier pour les saints, qui sont déjà dans la gloire, ou pour les malheureux plongés dans les flammes éternelles ? La prière pour les morts suppose donc un état intermédiaire entre la béatitude du ciel et les éternels désespoirs de l'Enfer, état de souffrance, mais de souffrance temporaire, dans lequel les âmes peuvent être soulagées par nos suffrages. La prière pour les morts est de toute antiquité. La synagogue l'a connue et pratiquée, puisque nous voyons Judas Machabée faire une collecte, pour offrir des sacrifices en souvenir des soldats de son armée qui avaient succombé dans la bataille ;

et l'Écriture bien loin de le blâmer, ajoute cette belle réflexion : " C'est une belle et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. "

De la Synagogue, ce rite passa à l'Église du Christ ; les plus anciennes liturgies en font foi : le prêtre, comme il le fait encore de nos jours, se recueillait, pour demander en faveur des défunts le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix.

La prière pour les morts, sous sa forme la plus sainte, remonte donc très certainement aux temps apostoliques, et nous est un sûr garant de la foi de ces premiers siècles au Purgatoire. Il y a plus : parmi les actes des martyrs dont l'authenticité est indiscutée et indiscutable, il faut ranger les actes de sainte Perpétue, écrits en grande partie par la sainte elle-même dans sa prison : je veux citer en entier ce passage qui remonte au troisième siècle.

" Comme nous étions tous en prière, il m'échappa de nommer Dinocrate mon frère, et je fus étonnée que son souvenir ne me fût pas encore venu à l'esprit. La pensée de son malheur m'affligea, et je priais pour lui avec gémissement devant Dieu, et, la même nuit, j'eus cette vision.

" Je vis Dinocrate sortir d'un lieu ténébreux, où il y avait plusieurs autres personnes ; il était tout brûlant, et dévoré de soif, le visage pâle et la face encore rongée de l'ulcère dont il mourut.

" Or, il me semblait qu'il y avait une grande distance entre lui et moi, en sorte qu'il nous était impossible de nous rapprocher l'un de l'autre. Près de lui était un bassin plein d'eau, dont le bord était plus haut que la taille de l'enfant, il s'allongeait pour boire, et quoiqu'il y eût de l'eau en abondance, il ne pouvait y atteindre, ce qui m'affligeait fort. Je m'éveillai là-dessus et je connus par là que mon frère était dans la peine, mais j'eus confiance que je pourrais le soulager.

" Je commençai donc à prier, pour demander à Dieu, avec larmes, qu'il m'accordât sa grâce ; je continuai ainsi jusqu'à ce que nous fussions transférés à la prison du camp, pour être donnés en spectacle à la fête de César Jéta. Le jour que nous étions dans les ceps, j'eus encore une vision, je vis le même lieu que précédemment et Dinocrate, le corps net, revêtu de beaux habits, et ne portant plus de cicatrices à la place de la plaie. Le bord du bassin que j'avais vu, était abaissé et il y avait là une fiole d'or, pour puiser de l'eau.

Dinocrate s'étant donc approché commença à boire de cette eau, sans qu'elle diminuât ; lorsqu'il se fût rassasié, il quitta le bassin avec joie pour aller jouer, comme font les enfants de son âge ; je m'éveillai là-dessus, et je connus par là que mon frère désormais était hors de peine." *(Acta S. Perpetuæ.)*

Au 5ème siècle, nous avons le célèbre témoignage que saint Augustin rend à la piété de sa mère Monique. Il faut citer en entier ce beau passage des Confessions, qui est un témoignage si magnifique de la croyance au Purgatoire. *(Augus. Conf. livre IX.)*

"Un jour, ma mère éprouva une faiblesse, et perdit connaissance ; nous accourûmes, mais déjà elle avait repris ses sens, et regardant les assistants, elle nous reconnut mon frère et moi, et nous dit d'une voix plaintive : Où donc étais-je ? et comme elle nous vit tout accablés de chagrin : c'est ici, ajouta-t-elle, que vous laisserez votre mère.

Je ne répondis rien, dévorant mes pleurs ; mais mon frère ajoutant quelques mots de consolation, lui dit qu'il espérait bien qu'elle aurait le bonheur de reposer dans la terre de sa patrie. Alors, lui lançant un regard tout empreint de tristesse, pour lui montrer qu'elle avait compris, elle jeta les yeux sur moi, et

me dit : vois ce qu'il dit ; et un moment après, s'adressant à tous les deux : Vous mettrez ce corps où vous voudrez ; n'en prenez pas de peine. La seule chose que je vous demande, c'est que, partout où vous vous trouverez, vous vous souveniez de moi à l'autel du Seigneur. "

Sur quoi saint Augustin fait ces belles réflexions : " Maintenant que cette première douleur, à laquelle on pourrait reprocher une affection trop naturelle est passée, je vous louerai, Seigneur, au nom de votre servante et je répandrai devant vous d'autres larmes, non les larmes de la chair, mais ces larmes de l'esprit, qui coulent à la pensée du péril où se trouve toute âme qui a péché en Adam ; car, bien que ma mère ait été vivifiée en Jésus-Christ, et qu'elle ait vécu dans la chair, de manière à glorifier votre nom par la vivacité de sa foi et la pureté de ses mœurs, cependant, je n'ose affirmer que, depuis le jour où vous l'avez régénérée par le baptême, aucune parole contre vos commandements n'est sortie de ses lèvres. Malheur à la vie la plus sainte si vous voulez la juger sans miséricorde ! mais, parce que vous n'aimez pas à rechercher les iniquités, j'ai la confiance filiale qu'elle aura trouvé auprès de vous un peu

d'indulgence. "

" Ainsi donc, ô le Dieu de mon cœur, ma gloire et ma vie, je laisse de côté à dessein les bonnes œuvres que ma mère a faites, et dont je me réjouis avec tant de grâces, pour vous demander seulement le pardon de ses péchés. Exaucez-moi par les blessures sanglantes de Celui qui mourut pour nous sur le bois infâme, et qui maintenant assis à votre droite, est notre intercesseur. "

" Je sais qu'elle a toujours fait miséricorde et qu'elle a remis de bon cœur les dettes que l'on avait contractées envers elle ; remettez-lui donc ses dettes à elle-même, si elle en a contracté quelqu'une envers vous, dans les années nombreuses qui se sont écoulées, depuis le jour où elle a été régénérée par le baptême. Pardonnez-lui, Seigneur, pardonnez-lui, je vous en conjure, et n'entrez pas en jugement avec elle, car votre miséricorde surpasse votre justice, vos promesses sont véritables, et vous avez promis miséricorde aux miséricordieux Cette miséricorde, je crois que vous l'avez déjà faite, ô mon Dieu : mais acceptez l'hommage de mes lèvres. Souvenez-vous qu'au moment de son passage à l'autre vie, votre servante ne songea pour son corps ni à de pompeuses funérailles, ni à des par-

fums précieux, elle ne demanda pas un sépulcre magnifique ni qu'on la rapportât dans celui qu'elle avait fait faire à Tagaste, sa patrie, mais seulement que nous fissions mémoire d'elle à votre autel, au mystère duquel elle avait participé tous les jours de sa vie, sachant que c'est là qu'on dispense la victime sainte dont le sang a effacé la cédule fatale de notre condamnation. Qu'elle repose donc en paix avec son mari, avec l'époux à qui elle a été fidèle dans les joies de sa virginité et dans les tristesses de son veuvage ; avec celui dont elle s'était faite la servante pour le gagner à vous, par sa patience fructueuse. Et vous Seigneur mon Dieu, inspirez à mes fils spirituels, qui sont mes maîtres, puisque mon cœur, ma voix, mes écrits sont à leur service, inspirez à tous ceux qui me liront de se souvenir à votre autel de Monique votre servante et de Patrice qui fut son époux. Ce sont eux qui m'ont introduit en ce monde ; comment ? je n'en sais rien. Que tous ceux qui vivent encore dans la lumière trompeuse de ce monde, se souviennent donc pieusement de mes parents, afin que la dernière prière de ma mère mourante soit exaucée au delà même de ses vœux, et qu'elle n'ait pas seulement le secours de mes prières, mais encore celui d'un grand

nombre d'autres. "

J'ai voulu rapporter presque tout au long cette admirable prière de St. Augustin pour sa mère défunte.

Quand on songe à la sainteté de Monique, que l'Église a depuis placée sur les autels, quand on fait réflexion qu'au moment où son fils écrivait ces lignes, il y avait vingt ans environ qu'elle était devant Dieu, on voit ce que pensait ce grand docteur de l'Église latine du Purgatoire et des sévérités de la justice de Dieu.

A la fin du dixième siècle vivait à Cluny un saint abbé nommé Odilon c'est à lui que l'on doit la touchante institution de la fête des morts, qui depuis lors se célèbre chaque année dans l'Eglise le 2 Novembre ; voici à quelle occasion cette fête fut instituée :

Un religieux ayant visité les saints lieux de Jérusalem, s'embarqua sur mer pour revenir en son pays, et fut jeté par une tempête dans une île déserte, près des côtes de la Sicile, si connues par leurs volcans. Il y rencontra un pieux solitaire qui l'entretînt longuement des choses de Dieu. A la fin l'ermite s'informa de son pays, et apprenant qu'il était d'Aquitaine, il lui demanda si le monastère de Cluny était dans cette contrée, et s'il en connais-

sait l'abbé, nommé Odilon. Le religieux lui ayant répondu qu'il connaissait parfaitement l'abbé de Cluny et son monastère, voulut savoir à son tour pourquoi il lui faisait cette demande : " Il y près d'ici, répondit l'ermite, des lieux souterrains, d'où s'échappent à chaque instant du jour et de la nuit des flammes et des torrents ce fumée, on y entend gémir au milieu de ces embrasements épouvantables, les âmes de ceux qui n'ont pas encore satisfait entièrement pour leurs péchés. Or dernièrement j'entendis les démons qui sont les exécuteurs de la justice de Dieu en ces lieux, se plaindre et se lamenter, disant qu'Odilon par ses prières et ses bonnnes œuvres leur ravissait un grand nombre de ces âmes ; c'est pourquoi, quand vous serez de retour dans votre pays, je vous prie d'aller trouver Odilon de ma part, et de lui raconter fidèlement tout ce que je vous ai dit, afin que lui et ses frères continuent de plus en plus leurs prières, leurs jeûnes, leurs aumônes pour ces malheureuses âmes, pour qu'elles soient bientôt délivrées de telles peines.

Le religieux, de retour à Cluny, ne manqua pas de raconter à Odilon ce qu'il avait appris dans son voyage. L'abbé, frappé de cette vision, fit un décret général pour tous

les monastères relevant de Cluny, par lequel le 2 Novembre était consacré à la mémoire et au soulagement des fidèles défunts retenus dans le Purgatoire ; des monastères de Cluny ce pieux usage passa peu à peu dans l'Eglise, et le Pape Jean XVI l'étendit à l'Église Universelle.

Au 15ème siècle, une voix blasphématrice s'éleva dans l'Eglise, condamnant pour la première fois la prière pour les morts. Luther brisa, d'un trait de plume, les liens sacrés qui nous rattachent à ceux qui ne sont plus, il glaça la prière sur les lèvres, et l'espérance dans le cœur de ceux qui pleurent une chère mémoire. Plus de Purgatoire, plus d'état intermédiaire entre la béatitude du ciel et les éternels désespoirs de l'Enfer. C'était aller contre les inspirations les plus touchantes du cœur de l'homme.

La tradition de tous les peuples, les enseignements des Docteurs, placent l'Enfer au centre de la terre. Ste-Françoise Romaine dans ses révélations, nous apprend que le Purgatoire est un simple département de l'Enfer. Suivant elle, l'Enfer est divisé en quatre compartiments ou zones ; au centre même est le séjour des damnés, puis se rapprochant de la surface du globe on rencontre le Purga-

toire, le limbe des anciens Patriaches, et enfin le limbe des petits enfants morts sans baptême. Tout ceci est parfaitement conforme au sentiment de St. Thomas, d'après lequel le feu du Purgatoire est le même que celui de l'Enfer, d'où il s'ensuit que le Purgatoire et l'Enfer sont voisins.

Nous conclurons donc avec St Thomas, que quand au lieu du Purgatoire, il n'y a rien d'expressément déterminé dans l'Écriture, et l'on ne peut à ce sujet apporter de raisons décisives.

Des peines du Purgatoire; leur rigueur

Nous avons laissé l'âme au tribunal de Dieu attendant avec anxiété sa sentence. Supposons qu'elle est condamnée au Purgatoire, voici ce qui va arriver ; aussitôt que le Juge a parlé, l'âme est conduite au lieu qui lui est assigné pour son expiation. Ste.Catherine de Gênes nous apprend que l'âme court s'y précipiter d'elle même tant elle se fait horreur aux clartés de sa sainteté infinie, et tant elle a hâte de se purifier de ses souillures.

L'âme est donc portée d'elle-même à se plonger dans les flammes du Purgatoire ; cependant d'après Ste-Françoise Romaine et plusieurs autres Saints, l'Ange gardien est chargé d'introduire l'âme en ce lieu d'expiation, et une place lui est assignée selon la mesure de ses fautes.

O mon Dieu, quelle terrible impression doit alors se faire dans cette âme ! il n'y a qu'un instant, alors qu'elle vivait encore dans sa chair, elle reposait dans un bon lit, et chacun

de ceux qui l'assistaient, s'ingéniait par tous les moyens possibles à adoucir les souffrances de son agonie ; maintenant la voici plongée dans les flammes, n'ayant pour couche que des brasiers ardents, sans aucun soulagement sans aucune consolation que l'espérance de voir dans un temps, bien éloigné peut-être, finir ces indicibles tourments. Ah ! si l'on pensait souvent à cette heure effroyable, on ne pècherait pas, et l'on se consumerait en pénitences pour effacer les derniers restes de ses souillures. Et pour ceux qui sont là, auprès de ce cadavre encore chaud, s'ils y pensaient, quelle prédication convaincante ! Mais, l'esprit de foi est si peu vivant dans les âmes, qu'on éprouve un sentiment de soulagement, en pensant que le pauvre malade en est quite des souffrances de la vie. On dit : Il est bien heureux, il ne souffre plus ! Parole païenne, parole exécrable, que je n'ai jamais entendue sans frémir ! Il ne souffre plus ! Et qu'en savez-vous ? Avez-vous donc la certitude que cette âme était assez pure pour entrer au ciel ? Ah ! en présence de ce cadavre qui ne souffre plus, c'est vrai, pensez donc à cette âme qui commence à cette heure, à savoir ce que c'est que souffrir; car les souffrances de la maladie la plus aigue

ne sont rien, en comparaison des peines de l'autre vie ; pensez donc au Purgatoire où cette âme fait son entrée à cette heure ; pensez à ces flammes dévorantes au milieu desquelles doit elle habiter désormais, et au lieu de prodiguer au défunt des louanges, tombez à genoux près de ce lit funèbre, et commencez à prier jusqu'au jour où vous pourrez penser qu'à force de prières et de messes, cette pauvre âme est arrivée à la béatitude.

D'après St. Thomas, qui résume ici tout l'enseignement de l'école, les peines du Purgatoire sont les mêmes que celles de l'Enfer à la durée près.

Après cela voulez-vous consulter les mystiques ? Voici ce que dit Ste Catherine de Gênes à ce sujet : Les âmes éprouvent un tourment si extrême qu'aucune langue humaine ne pourrait le raconter si Dieu ne le faisait connaître par grâce spéciale.

Il y a dans le Purgatoire comme dans l'Enfer une double peine, la peine du dam qui consiste en la privation de Dieu, et la peine du sens.

Et maintenant descendons dans ces sombres et brûlants cachots. C'est un triste spectacle, mais il est trop instructif pour que nous le laissions passer ; après tout, je dis avec

St Augustin, qu'il vaut mieux descendre par la pensée dans ces mystérieux abîmes pendant la vie que de s'exposer à y descendre en réalité après la mort.

Voici un trait que j'ai trouvé dans la vie de St. Nicolas Tolentino. Une nuit il vit en songe une pauvre âme en peine, qui le suppliait de dire le lendemain matin la Sainte Messe pour elle, et plusieurs autres âmes qui souffraient d'une manière affreuse dans le Purgatoire " Qui êtes-vous donc ? demanda Nicolas " Je suis, répondit l'âme, votre défunt ami, le frère d'Asino ; j'avais mérité l'Enfer, j'en ai échappé par la miséricorde de Dieu, mais je n'ai pu éviter l'expiation douloureuse qui me reste à faire pour un long temps. Je viens avec d'autres âmes malheureuses, vous supplier de dire demain la Sainte Messe ; nous en attendons notre délivrance, ou au moins un grand soulagement. " Que le Seigneur, répondit le Saint, vous applique lui-même les mérites de son sang, mais pour moi je ne puis vous secourir, car je suis l'officiant de semaine, et demain dimanche je ne puis célébrer au chœur la messe des défunts ." Ah ! venez au moins avec moi, s'écria le mort avec des gémissements et des larmes, je vous en conjure, venez contempler nos souf-

frances, et vous ne me laisserez pas plus longtemps dans de pareilles angoisses.

Alors il lui sembla qu'il était transporté dans le Purgatoire. Il vit une plaine immense où une grande multitude d'âmes de tout âge, de toute condition étaient livrées à des tortures épouvantables, et toutes ces pauvres âmes imploraient le bienheureux Nicolas. A ce lamentable spectacle, le saint ne pouvait retenir ses larmes : il se mit aussitôt en prière pour soulager tant de malheureux, et le lendemain matin, il alla trouver son prieur pour lui raconter ce qui s'était passé. Celui-ci partageant son émotion, le dispensa de sa fonction afin qu'il pût offrir le Saint Sacrifice, et le consacrer tout entier au soulagement de ces pauvres âmes. A la fin de la semaine, le frère d'Asino lui apparut de nouveau ,non plus livré à d'effroyables tortures ; il était revêtu d'une belle robe blanche, et tout environné d'une splendeur dans laquelle se jouaient une quantité d'âmes bienheureuses; toutes le saluèrent en l'appelant leur libérateur, et s'envolèrent au ciel en chantant.

Des peines particulières à chaque péché

Si maintenant nous voulons descendre dans le détail des peines propres à chaque péché, il faut étudier les révélations de Ste. Marguerite de Pazzi.

Un soir qu'elle se promenait dans le jardin du monastère, elle fut tout à coup saisie par l'extase, et on l'entendit s'écrier à deux reprises : Oui j'en ferai le tour ; oui j'en ferai le tour. C'était son ange qui l'invitait à visiter le Purgatoire. Alors elle se mit à circuler autour du jardin qui était fort grand, considérant avec attention ce qu'on lui montrait ; sa marche extatique dura deux heures ; on la voyait se tordre les mains de commisération, son visage était devenu très pâle ; elle s'avançait le corps courbé vers la terre, et comme écrasée sous le poids d'un fardeau trop lourd pour ses forces. Ses sœurs la suivaient, recueillant avec pieuse avidité les exclamations que lui arrachaient la terreur ou la pitié. D'abord on l'entendit soupirer douloureusement, et s'écrier : " O compassion ! mon Dieu, miséricor-

de ! ô sang précieux de mon Sauveur, descendez et délivrez ces âmes de leurs peines. Pauvres âmes, dans vos souffrances vous êtes contentes et joyeuses. Que je m'estimerais heureuse si on ne me faisait pas descendre encore ! " Cependant il lui fallut obéir et aller dans d'autres abîmes. Après avoir fait quelques pas elle s'arrêta épouvantée, et poussant un grand cri, elle dit : " Eh quoi ? des prêtres, des religieuses dans ces tristes lieux. Ah ! Seigneur, comme ils sont tourmentés ! " Elle se tut : mais l'horreur et le tremblement qui agitaient ses membres, faisaient assez connaître l'intensité des souffrances qu'elle avait sous les yeux.

Au sortir de ces cachots, elle passa en des lieux moins lugubres ; c'était le cachot des âmes simples, des enfants, de tous ceux dont l'ignorance atténue beaucoup les fautes. Il n'y avait que de la glace et du feu, et les âmes passaient alternativement de l'un dans l'autre.

Elle fit encore quelques pas, et donna à entendre qu'elle voyait des âmes bien plus malheureuses. On l'entendit s'écrier ; " Oh ! que ce lieu est terrible ! il est plein de démons hideux et d'incroyables tourments ; quels sont donc, ô mon Dieu, les malheureux si

cruellement torturés ? " Il lui fut répondu que c'étaient les âmes qui avaient cherché à plaire aux hommes avec hypocrisie.

En avançant encore d'un pas, elle aperçut des âmes en grand nombre, foulées, et comme écrasées sous un pressoir. Elle comprit par révélation que c'étaient les âmes qui pendant leur vie s'étaient laissé aller à l'impatience et à la désobéissance.

Au bout d'un moment, elle parut plus consternée encore, et poussa un cri d'épouvante ; le cachot du mensonge venait de s'ouvrir à ses regards ; après l'avoir lontemps contemplé attentivement, elle dit d'une voix très haute : Les menteurs sont placés dans un lieu voisin de l'Enfer, et leurs peines sont très grandes ; on leur verse comme du plomb fondu dans la bouche, et ils sont plongés dans un étang glacé. Un peu plus loin elle reconnut les avares, et dit : Ceux qui autrefois ne pouvaient se rassasier de richesses sont ici rassasiés de tourments, ils se liquéfient comme le plomb dans la fournaise. Elle passa de là dans le lieu où sont retenus ceux qui sont redevables à la justice divine, par suites des péchés d'impureté pardonnés, mais non expiés pendant leur vie. Leur cachot était si sale et si infect que sa vue seulement soule-

vait le cœur. Du cachot des impudiques, elle passa à celui des ambitieux et des superbes ; ils souffraient effroyablement, au milieu d'épaisses ténèbres. " Voilà, dit-elle, ceux qui voulaient paraître avec éclat parmi leurs semblables ; maintenant ils sont condamnés à souffrir dans cette affreuse obscurité. "

On lui fit voir ensuite les âmes des ingrats envers Dieu, les cœurs durs et sans reconnaissance; elles étaient comme plongées dans un lac de plomb fondu, pour avoir desséché par leur ingratitude les sources de grâces.

Enfin, dans un dernier cachot, on lui montra les âmes qui n'avaient aucun vice particulier, mais qui péchaient souvent de bien des manières, elle remarqua que ces âmes avaient part aux châtiments de tous les vices, mais dans un degré mitigé, parce que les fautes commises en passant sont beaucoup moins graves que les péchés d'habitude.

Il y avait plus de deux heures que ce pélerinage extatique durait lorsque la sainte revint à elle, mais dans un état de fatigue extrême.

On litdans la vie de la vénérable mère Françoise du Saint Sacrement des traits à peu près semblables. Elle vit un jour un jeune religieux, entouré d'objets précieux, tout embra-

sés; il avait ramassé ces futilités dans sa cellule contre son vœu de pauvreté, et après sa mort ces objets faisaient son tourment.

Un notaire lui apparut avec tous les insignes de sa rofession qui, accumulés autour de lui, le fais. ent souffrir horriblement : J'ai employé cette plume, cette encre, ce papier, lui dit-il, à des actes illicites ; j'avais aussi la passion du jeu, et ces cartes brûlantes que je suis forcé de tenir en mes mains font mon châtiment ; cette bourse embrasée contint mes gains illicites et me les fait expier.

Laissons maintenant parler Ste Brigitte.

Dans une extase, pendant laquelle elle fut ravie dans le Purgatoire, elle aperçut une jeune demoiselle qui lui fit connaître combien elle souffrait pour expier ses péchés de vanité : " Maintenant, disait-elle en gémissant, ce tte tête qui se plaisait aux parures et qui cherchait les regards, est dévorée de flammes, ces épaules, ces bras, que j'aimais à découvrir sont cruellement étreints dans des chaines de fer; ces pieds, si légers à la danse sont entourés de vipères qui les mordent et les souillent de leur bave immonde ; tous ces membres que je chargeais de colliers, de bracelets, de fleurs, sont livrés à des tortures épovantables. Ah ! ma mère; ajoutait la malheureuse, que vous

avez été coupable à mon endroit ! C'était vous qui me conduisiez aux spectacles, aux bals, à toutes les réunions mondaines qui sont la ruine des âmes; ô ma mère, mère trop faible, c'est vous qui êtes la cause de mes souffrances. L'histoire de la sainte nous apprend que celle-ci ayant raconté sa vision à une une cousine de la défunte, qui s'abandonnait, elle aussi, à la mondanité, l'impression fut telle, qu'elle renonça au monde et se voua à la pénitence dans un ordre très austère.

Je voudrais que ces hommes du monde dont la vie est molle et sensuelle, songeâssent un peu à la pénitence qu'ils se préparent par leur immortification ; sans parler des dangers auxquels ils exposent leur âme. Dans une pareille vie où on ne fait qu'accumuler ses dettes, la pénitence étant absente, on n'en paie aucune, et l'on arrive à un total qui effraye l'imagination.

Vraiment, quand on lit ces choses, quand il s'agit de révélations authentiques, ce qui exclut tout soupçon de mensonge, quand on pèse tout cela devant Dieu dans le silence de son âme, on est forcé de s'avouer que tous ici, et moi qui écris ces lignes, et vous qui les lisez, nous sommes des fous, de vrais fous. Oui, nous sommes de ces insensés dont l'Es-

prit-Saint nous apprend que le nombre est infini. Nous qui n'avons pas le courage de nous faire une légère violence, nous nous destinons de gaieté de cœur à de pareilles souffrances.

De la durée des peines du Purgatoire.

La durée du Purgatoire est toujours proportionnée au nombre et à la gravité des fautes commises ; car, dit St Augustin, celui qui a plus vieilli dans le péché, demeure plus longtemps à traverser ce fleuve de feu. Plus la folle malice s'est emparée de l'âme, plus sera rude la sage peine à laquelle on satisfait. Là les paroles oiseuses, les vaines pensées et plusieurs péchés qui ont sali la pureté de notre nature seront brûlés et consumés.

St Vincent Ferrier avait une sœur, nommée Françoise, beaucoup trop adonnée à la mondanité ; au moment de mourir, elle se confessa avec le repentir le plus sincère ; mais quelque jours après sa mort comme son frère célébrait pour elle le divin sacrifice ,elle lui apparut au milieu des flammes et souffrant des maux intolérables.

" Je suis condamnée à ces supplices jusqu'à la fin du dernier jugement, lui dit-elle, mais je serai grandement soulagée, peut-être

même délivrée, si vous célébrez pour moi les trente messes de Saint Grégoire. (1) Le Saint s'empressa d'accéder à cette demande, et le trentième jour, sa sœur lui apparut entourée d'anges et montant au ciel. *(Vie de St Vincent Ferrier, Chapitre XIII).*

On voit par là combien sont insensés ceux qui ne se préocuppent pas de faire pénitence pendant leur vie, remettant au Purgatoire d'acquitter les dettes du passé.

Voici une autre histoire tirée des annales des frères mineurs. Un religieux de St François souffrait depuis longtemps d'une douloureuse maladie ; à la fin la patience lui échappa, et il se prit à désirer la mort. Alors son ange lui fut envoyé pour lui proposer de choisir. " Puisque vous êtes fatigué de souffrir, Dieu veut bien exaucer votre prière ; choisissez de sortir immédiatement de ce monde et de subir trois jours de Purgatoire ou de vivre encore un an dans vos souffrances, et aller ensuite au ciel. " Le choix fut bientôt fait : "J'aime mieux mourir tout de suite, répondit le religieux, car ma vie présente est une mort à chaque instant. " Eh bien ! vous allez mourir aujourd'hui ; préparez-vous à rece-

(1) Pour les messes Grégoriennes voir le *Bouquet spirituel*, page 44.

voir les derniers Sacrements . Le malade appela ses frères, raconta la vision, reçut les derniers sacrements et mourut.

Au bout d'un jour, son ange vint le visiter au Purgatoire : Eh bien ! que vous semble de l'épreuve que vous avez choisie, la préférez-vous encore aux souffrances de la terre? "Ah ! combien j'ai été aveugle, répondit l'âme, mais vous avez été bien cruel ; vous me parliez de 3 jours, et voici plusieurs siècles que je suis dans les flammes ! Eh quoi? lui dit son ange vous m'accusez de vous avoir trompé ! mais il n'y a pas 24 heures que vous êtes mort ! c'est la rigueur de la peine qui vous trompe, une heure vous semble un siècle ; c'est pourquoi, si vous vous repentez de votre choix, Dieu vous permet de retourner sur la terre, afin d'y subir l'année de maladie qui vous était destinée. Oh ! oui, plutôt 2, 3, ou 10 années de maladies affreuses qu'une seule dans ce séjour d'inexprimables angoisses.

Alors à la vue de toute la communauté, l'âme rentra dans le corps qu'elle avait quitté, puis il exhorta ses frères à faire une rigoureuse pénitence de leurs moindres fautes, afin d'éviter les rigueurs du Purgatoire. Un jour, dit le Père Faber, nous verrons combien nous avons été cruels pour nos parents

défunts, en cessant de prier pour eux, et en les laissant souffrir des tourments indicibles, sans que la rosée d'une prière vienne rafraîchir et tempérer les flammes qui les dévorent.

C'est presque toujours en vertu d'un décret de la miséricorde que nous sommes envoyés au Purgatoire. Quel est celui d'entre nous qui n'a pas mérité l'Enfer au moins une fois dans sa vie ? Nous sommes à cette heure bien tranquilles dans nos maisons, nous respirons l'air pur des campagnes, nous jouissons de notre mieux des agréments de cette vie, c'est bien; je ne veux pas troubler votre quiétude ; mais au lieu d'être ici, pourquoi n'êtes-vous pas là-bas à vous tordre dans les angoisses d'un désespoir éternel? Si Dieu vous avait appelé à une telle ou telle heure que vous connaissez bien, où seriez-vous maintenant ?

Notre Seigneur apparut un jonr à Ste Gertrude. et lui dit : Toutes les fois que vous délivrez une âme du Purgatoire, vous faites un acte aussi agréable à Dieu que si vous le rachetiez lui-même de la captivité, et il saura bien vous récompenser quand le temps sera venu.

Des rapports de l'Eglise triomphante avec l'Eglise souffrante.

Nous voyons dans la liturgie de la sainte Église que l'archange St Michel a été établi de Dieu pour recevoir les âmes à leur sortie de la vie et les introduire au ciel. St Michel est donc comme le prince de ce grand royaume de la douleur. Que l'ange gardien pénètre dans le Purgatoire pour visiter et consoler l'âme qui lui a été confiée, c'est ce qu'il est impossible de révoquer en doute.

La vie de la vénérable mère Agnès de Jésus qui vivait dans la familiarité habituelle des saints anges, est toute pleine d'apparitions de ce genre. "Je suis remplie d'espérance dans mon doux Sauveur, qui me délivrera bientôt, lui disait une âme du Purgatoire ; déjà il me console par la vue de son éclat que j'aperçois dans ma prison, et qui n'est d'autre que celui de mon ange gardien ; ce fidèle ami m'obtient des prières, et bientôt je serai réunie à Jésus et à Marie."

Dans un monastère de Dominicaines à Naples c'était une pieuse coutume de réciter chaque soir, avant de se coucher, les vêpres de l'office des morts. Or un soir il arriva que

par suite d'un travail prolongé, les sœurs fatiguées ne purent s'acquitter de ce pieux suffrage, mais les pauvres âmes n'y perdirent rien, car une troupe de saints anges descendant du ciel dans le chœur des religieuses, se mit à réciter d'une voix céleste, l'office accoutumé. Cependant la sœur Paule, qui était en oraison, entendant ces voix mélodieuses, prête l'oreille, ouvre la porte des cellules et aperçoit la troupe angélique en nombre exactement pareil à celui des religieuses. Que vous dirais-je maintenant de la reine des anges et des saints, si compatissante pour les pauvres âmes du Purgatoire. " Je suis dit-elle à St Brigitte, la mère et la reine de tous ceux qui sont dans le lieu de l'expiation, mes prières adoucissent les châtiments qui leur sont infligés pour leurs fautes." *(Rev. liv. IX chap.* I *)* La vénérable sœur Paule ayant été ravie en extase un jour de samedi et transportée dans le Purgatoire, elle fut toute surprise de le trouver transformé en un Paradis de délices, avec une grande lumière au milieu, en place des ténèbres habituelles ; et elle aperçut aussitôt la douce Vierge Marie entourée d'anges auxquels elle ordonnait d'aller délivrer les âmes qui lui avaient spécialement été dévouées et de les conduire au ciel.

Du soulagement des ames du Purgatoire

Béni soit celui qui, vivant encore sur terre, aide les âmes du Purgatoire de ses oraisons et de ses bonnes œuvres ! Ah ! celui qui sait ce que c'est que Dieu, celui qui a médité, aux clartés de l'amour, les mystères de l'infini, celui là seul peut comprendre la grandeur du don de Dieu que nous faisons à ces âmes. L'entrée du ciel, la vision béatifique, les joies de l'éternité bienheureuse !

Regardez dans le Purgatoire, entendez-vous cette humble prière de l'âme souffrante qui monte des profondeurs de l'abîme ? *De profondis clamavi ad te Domine !* ah ! qui nous dira les mystères de la communion des saints, quel superbe spectacle que celui de cette immensité d'esprits avec ses trois ordres toujours en rapport, où le monde qui combat présente une main au monde qui souffre, et saisit de l'autre celle du monde qui triomphe !

Les âmes du Purgatoire ont faim et soif de Dieu, et qui dira la grandeur de ce tourment ! or, il se trouve qu'avec une légère prière, nous

pourrions les soulager et nous refuserions de le faire ! quelle cruauté ! Un malheureux est torturé par la douleur physique : chacun s'empresse autour de lui ; c'est à qui le soulagera, il souffre, c'en est assez, nos entrailles s'émeuvent. Hélas ! qu'avons nous fait de notre foi ? parce que nous ne voyons pas des yeux de notre chair les tortures de ces pauvres âme en sont-elles moins atroces pour cela ? parceque nous n'entendons pas leurs cris, en sont-ils moins déchirants ? qu'un malheureux dans un incendie, tombe au milieu des flammes : aussitôt, vingt hommes de cœur s'y précipitent pour l'en arracher au péril de leur vie. C'est bien, c'est sublime ! mais encore une fois croyons-nous à la parole de Dieu ? nos frères se tordent au milieu des flammes dont l'activité dépasse la violence des plus grands incendies : nous pouvons les secourir, nous le savons, et nous demeurons insensibles. O effroyable dureté de cœur ! qui donc sera capable de nous émouvoir, si de pareilles souffrances nous laissent indifférents ? Et il nous est facile de les soulager dans leur souffrance, il n'est pas besoin d'exposer notre vie, ni de nous jeter dans les flammes pour en retirer ceux qui y sont tombés ; une légère prière, une messe que nous faisons célébrer, une communion fervente, en

voilà assez, les cachots embrasés s'entrouvrent, la rosée du ciel y descend, et si nous ne délivrons pas une âme, au moins nous la soulageons beaucoup : quel encouragement !

Est-il plus avantageux à la gloire de Dieu de prier pour la conversion des pécheurs, ou pour la délivrance des âmes du Purgatoire? voici l'opinion de l'ange de l'école : "Les suffrages pour les morts sont plus agréables à Dieu que ceux qu'on fait pour les vivants, parceque les premiers se trouvent dans un besoin plus pressant, puisqu'ils ne peuvent se secourir eux-mêmes." Dieu punit très sévèrement ceux qui ne prient pas pour les morts : On se servira pour vous de la même mesure dont vous vous serez servi pour les autres.

Une vierge nommée Gertrude offrait chaque matin toutes ses œuvres pour les pauvres âmes du Purgatoire ; quand elle fut elle-même sur le point de mourir, le démon l'assaillit d'une tentation de désespoir. "Que tu as été sotte de te dépouiller ainsi pour les autres ; maintenant il va falloir expier toutes tes fautes dans d'horribles supplices, tu vas le payer cher." En entendant ces paroles cette pauvre âme commença à se désoler. " Oh ! que je suis malheureuse ! dans peu d'instants je vais paraitre devant mon juge, et mon Pur-

gatoire sera long, puisque j'ai tout donné aux âmes délaissées." Mais le doux Sauveur ne voulant point laisser cette âme dans cette angoisse lui apparut : " Ma fille, pourquoi pleures-tu?" Vous le savez, Seigneur, c'est parceque j'ai tout donné aux autres, et qu'il ne me reste rien pour payer mes propres dettes.

" Console-toi, lui répondit le Seigneur en souriant ; pour te montrer combien cette charité m'a été agréable je te remets toutes les peines qui t'étaient réservées. De plus comme j'ai promis le centuple à ceux qui s'oublient par amour pour moi, j'augmenterai d'autant ta récompense céleste : sache aussi que par mon ordre, toutes les âmes que tu as secourues vont venir à ta rencontre pour t'introduire dans la sainte Jérusalem. " A cette promesse cette chère âme, le sourire des prédestinées sur les lèvres, alla recevoir la récompense de son héroïque charité.

Du soulagement des ames du Purgatoire comme œuvre de justice.

Ce n'est pas en vain que l'auteur de l'Imitation nous avertit de faire des œuvres satisfactoires pendant notre vie, et de ne pas trop compter sur nos héritiers toujours pressés de rentrer en possession des biens que nous laissons, mais qui trop souvent, négligent d'acquitter les pieuses fondations que nous avons faites, pour le soulagement de notre pauvre âme.

C'est un fait d'expérience journalière ; une famille qui vient d'être mise en possession d'une fortune quelquefois considérable, marchandera à un malheureux défunt, les quelque suffrages qu'il s'était réservés, on n'aura pas honte de faire casser un testament, sous prétexte de captation, afin de se débarasser de l'obligation d'acquitter les legs pieux qui y sont réclamés.

Eh bien ! il faut que les familles le sachent, c'est là une cruauté abominable. Voler un pauvre, dit le IVème concile de Carthage,

c'est se faire son propre meurtrier ; que dire de celui qui ne rougit pas de dépouiller un malheureux défunt ! Aussi, ceux qui se rendent coupables de ce vol sacrilège sont ordinairement punis de Dieu, et d'une manière très sévère. Mais c'est surtout dans l'autre vie que la justice Divine trouve à s'exercer sur ces coupables détenteurs du bien des morts.

Le St Esprit dit par la bouche de St Jacques : un jugement sans miséricorde à qui s'est montré sans miséricorde.

Si cela est vrai, à quelle rigueur de jugement ne doit pas s'attendre celui dont l'abominable avarice a laissé pendant des mois, des années peut-être, l'âme d'un parent, d'un bienfaiteur, au milieu de ces effroyables supplices du Purgatoire.

Ecoutez cette histoire : un brave soldat se voyant sur son lit de mort, fit venir son neveu, son unique héritier, et lui dit : Cher enfant, je n'ai pour tout bien que mon cheval et mes armes ; inutile de faire un testament. Les armes seront pour toi ; quant au cheval, lorsque je ne serai plus, je te recommande instamment de vendre cet animal, et d'en donner le prix à un prêtre pour qu'il offre à mon intention le divin sacrifice.

Le neveu promet tout en pleurant; le dé-

funt une fois en terre, il prend le cheval et l'emmène pour le vendre. La bête était belle et d'un prix bien supérieur à celui des armes. Il commença par trouver que rien ne pressait de s'en défaire de suite, que peut-être en attendant un peu, il trouverait un meilleur prix, ce qui serait l'avantage du défunt ; puis il s'en servit pour quelque petits voyages, car à quoi bon laisser cette bête à l'écurie ? Les jours se passèrent, puis les semaines, puis les mois ; le neveu ne pensait plus à s'acquitter de sa promesse, mais Dieu sut bien la lui rappeler.

Un matin, il y avait six mois que le défunt était mort, il apparut à son héritier infidèle. "Malheureux, lui dit-il, tu n'as pas eu pitié de l'âme de ton oncle ; où est la promesse que tu m'as faite, à mon lit de mort ? cœur plus dur que la pierre, à cause de ton manque de foi, j'ai souffert des supplices inexprimables dans le Purgatoire, mais Dieu a eu pitié de moi, aujourd'hui j'entre dans la félicité des saints ; mais toi, tu vas mourrir à ton tour, et par un juste jugement, tu souffriras tout le temps qu'il me restait à expier, et cela, sans préjudice du temps réservé à tes propres fautes.

Quelques jours après le neveu tomba ma-

lade ; il fit appeler un prêtre, lui raconta la vision qu'il avait eue puis il mourut, et sans doute il alla subir la seconde partie de la peine qui lui avait été annoncée en punition de son injustice. Avis aux héritiers infidèles.

Mais il ne suffit pas d'acquitter fidèlement les legs pieux auxquels les défunts ont droit, mais il faut encore le faire sans retard.

Et maintenant songeons-y : quelle effroyable dureté de cœur ne faut-il pas pour laisser s'écouler les jours, les semaines, les mois, les années quelquefois avant d'acquitter une dette si sacrée. Oh ! que notre foi est faible ! si un pauvre chien tombait dans le feu est-ce que nous attendrions pour l'en retirer ?

Mais ce sont nos parents, nos bienfaiteurs, nos amis, qui se tordent dans les flammes du Purgatoire ; rien ne presse. Ils passeront après tous les créanciers, après nos commodités et les exigences de notre luxe. Les âmes du Purgatoire sont des créancières commodes ; on ne risque pas, au moins d'ordinaire, de les rencontrer sur son chemin pour réclamer ce qui leur est dû. Oh ! l'effroyable dureté de cœur ! oh ! la cruelle injustice !

N'entendez-vous pas, fils dénaturés, ces voix plaintives qui montent de l'abîme ? Ne reconnaissez-vous pas ces accents ? c'est la

voix d'un père qui accuse ses enfants, d'une femme son époux, d'un frère qui se plaint d'avoir été oublié par son frère. Mais non, l'oubli a recouvert votre tombe et aucune brise d'ici-bas ne vient rafraichir nos âmes dévorées par d'intolérables ardeurs.

Nous avons encore une grave obligation de prier pour nos pères spirituels, pour ceux qui ont pris soin de notre âme et qui ont répondu de nous devant Dieu. Pauvres prêtres ! leur fardeau est bien lourd ! et qui songe à prier pour eux après leur mort? Ils ont passé, seuls dans le monde, ils n'ont point laissé de famille ; et leur postérité spirituelle, leur vraie famille, presque toujours elle se montre oublieuse et ingrate.

Et cependant comme la vie de l'âme l'emporte et de beaucoup, sur la vie du corps, l'obligation où nous sommes de prier pour nos pères selon l'esprit est plus stricte encore que celle pour nos parents ; hélas ! souvent les fautes qu'ils ont à expier, c'est pour vous, c'est à l'occasion du ministère apostolique, et vous les oublieriez dans les flammes !

Il est donc à peu près certain, qu'à cette heure où nous sommes bien tranquilles dans nos maisons, jouissant de toutes les commo-

dités de la vie il y a là-bas des âmes qui pleurent, et qui souffrent à cause de nous. Et nous les oublions ! Quelle injustice révoltante !

NEUVAINE

Aux Ames du Purgatoire

pour obtenir une grace demandée.

Ier JOUR

De l'Aumône.

"De même que l'eau éteint le feu le plus ardent, ainsi l'aumône efface le péché "

(Ecclés. 11. 33)

Faire l'aumône en vue d'en appliquer les mérites aux âmes du Purgatoire, c'est donc verser de l'eau sur les flammes qui les dévorent. Il y a plus, cet acte revêt alors pour celui qui le fait un double mérite, celui de la charité exercée envers les pauvres, et celui du soulagement des âmes du Purgatoire ; par conséquent, celui qui fait l'aumône de cette façon, acquiert par un seul acte un double degré de gloire dans le ciel.

Quand un pauvre vous donne la main, figurez-vous que c'est une âme du Purgatoire, l'âme d'un de vos proches peut-être, qui s'adresse à vous et vous supplie de ne pas l'oublier.

Mettez chaque soir, après votre examen de conscience une petite aumône dans une boîte, comme pénitence des fautes commises pendant le jour, et à la fin de la semaine distribuez cet argent aux pauvres à l'intention des âmes du Purgatoire. Vous ne pouvez mieux placer votre argent. "Voulez-vous dit St Augustin, apprendre à trafiquer et à tirer de gros intérêts de votre argent? *Donnez ce que vous ne pouvez conserver afin d'obtenir ce que vous ne pouvez perdre.*"

Un *Pater* et un *Ave*, neuf fois :

Père Eternel je vous offre le sang très précieux de Jésus-Christ pour l'expiation de mes péchés et pour les besoins de la sainte Eglise. (300 jours d'indulgences.)

Mon Jésus miséricorde (300 j. d'ind.) 3 fois.

Doux cœur de Marie soyez mon salut (300 jours d'Indulgence.) 3 fois.

Ste Madeleine de Pazzi avait l'habitude d'offrir 50 fois le jour ce sang précieux, et Notre Seigneur un jour lui fit voir un grand

nombre de pécheurs convertis et d'âmes du Purgatoire délivrées par cette pratique, et lui dit : "Toutes les fois qu'une créature offre à mon Père ce sang par lequel elle a été rachetée, elle offre un don d'un prix infini, et que rien ne saurait compenser."

IIème Jour

La Mortification.

La mortification est l'œuvre satisfactoire par essence, c'est la rançon des péchés commis.

Se mortifier à l'intention des âmes du Purgatoire, c'est donc, d'un côté, assurer sa propre sanctification, et de l'autre, procurer efficacement le soulagement des défunts.

Vous ne pouvez jeûner ni faire de grandes mortifications ; consolez-vous, il vous reste encore bien des moyens de vous mortifier, sans détruire votre santé.

S'abstenir en esprit de pénitence de regarder un objet que l'on aimerait voir, se retrancher dans le repas quelque chose qui serait à notre goût, retenir une parole inutile ; voilà des mortifications qui ne sont pas terribles, et Dieu dans sa bonté, veut bien les accepter

en expiation de nos fautes et en payement des fautes des défunts.

Ecoutez cette histoire : Dans le couvent de Verceil, dont la B. Emilie Dominicaine était prieure, c'était un des points de la règle de ne jamais boire entre les repas à moins d'une autorisation expresse de la supérieure. Une sœur nommée Cécile Avagadra, vint un jour lui demander la permission de se rafraîchir, car elle était pressée de la soif : "Faites ce sacrifice, lui répondit la prieure, en souvenir de la soif ardente que Jésus a éprouvée sur la croix; confiez ce verre d'eau à votre ange gardien, afin qu'il le réserve pour l'autre vie pour apaiser les ardeurs de votre Purgatoire." "Ma mère, c'est un grand sacrifice que vous me demandez, car je meurs de soif." Néanmoins la bonne sœur obéit, et elle en fut bien récompensée. Quelques semaines après, elle mourait, et au bout de trois jours, elle apparaissait toute rayonnante de gloire à la mère Emilie. O ma mère, combien je vous remercie ! lui dit-elle, j'étais condamnée à un long Purgatoire, et voilà mon ange gardien qui vient d'arriver dans ma prison, tenant à la main ce verre d'eau que vous m'aviez fait lui offrir. A peine avait-il versé cette eau sur les flammes au milieu desquelles j'étais pla-

cée, qu'elles se sont éteintes tout d'un coup, et voilà que je monte au ciel, où ma reconnaissance ne vous oubliera pas.

Pater, *Ave*, comme au premier jour.

IIIème Jour

De la Prière.

A moins d'une révélation spéciale, dit Bellarmin. on ne doit jamais cesser de prier pour un défunt et croire à la légère qu'on l'a délivré.

La persévérance, telle est la première qualité que doit avoir la prière pour les morts, si nous voulons vraiment atteindre notre but, qui est de les délivrer.

Toute prière est facultative, cependant il faut mettre en premier rang l'office des morts qui est la prière Canonique de l'Eglise. Un autre suffrage d'un très grand prix c'est le chemin de croix, qui consiste dans la méditation des souffrances de Jésus, et l'efficacité de ce sang divin découle sur les pauvres âmes du Purgatoire pour les purifier des restes de leurs souillures.

Les âmes du Purgatoire connaissent bien aussi l'efficacité du chapelet ou rosaire. On lit dans la vie de la mère Françoise du Saint

Sacrement qu'elle récitait chaque jour son Rosaire tout entier pour la délivrance des défunts, et au lieu du *Gloria Patri*, elle terminait chaque dizaine par le verset *requiescant in pace*. Elle appelait son chapelet son aumônier ; c'était lui, en effet qui lui permettait de faire aux âmes du Purgatoire de riches aumônes spirituelles, et de les mettre en état de s'acquitter envers Dieu. Aussi dans les fréquentes visites que lui faisaient ces pauvres âmes, on les voyait lui prendre des mains son chapelet et le baiser avec respect, comme l'instrument de leur salut.

Enfin une pratique encore excellente, c'est de faire des neuvaines de prières pour délivrer les pauvres âmes du Purgatoire, et aussi obtenir par leur entremise de très grandes grâces. On est tout surpris au bout des neuf jours, d'obtenir la chose demandée par les prières de ces pauvres âmes qui, en reconnaissance du soulagement que nous leur avons fait, ont prié pour nous.

Pater, *Ave*, etc. comme au premier jour.

IV ème Jour
De la Sainte Messe.

Nous voilà arrivés à l'œuvre par excellence,

l'oblation du divin sacrifice. L'Eglise a donc là, entre ses mains maternelles, le sang qui coula autrefois pour la Rédemption des âmes: O Père très saint, quelle que soit la dette cette âme, pour qui je vous implore, moi l'Eglise, je puis vous payer une rançon surabondante ; regardez entre les mains de mon prêtre ; ce sang, c'est le sang de votre Fils, c'est le sang du Calvaire, ce qui a suffi à la Rédemption du monde, suffira bien pour payer les dettes d'une seule âme. O Juge très miséricordieux, payez-vous jusqu'au dernier denier, et après cela, laisser aller votre prisonnier, car il ne vous doit plus rien.

O splendeur de l'amour ! ce n'était donc pas assez de s'immoler une fois sur la croix ; chaque jour, à chaque heure du jour, depuis le levant jusqu'au couchant, le sang du Rédempteur coule de nouveau pour la rançon des âmes !

Le bienheureux Suzo étudiant à Cologne s'était lié d'amitié avec un jeune homme, et avant de se séparer, ils s'étaient promis que celui qui mourrait le premier, serait secouru par l'autre de 2 messes par semaine pendant une année. Ce fut le jeune homme qui mourut le premier. Le Bienheureux Suzo apprenant la mort de son ami se mit à prier pour

lui de toutes ses forces, mais il avait complètement oublié sa promesse. Un jour, qu'il méditait à l'écart, il vit paraitre devant lui son cher défunt, tout défiguré par la souffrance. "Eh! quoi, mon frère, vous avez donc oublié votre promesse! vos prières ne me suffisent pas ; c'est le sang de Jésus-Christ qu'il me faut pour éteindre les flammes qui me brûlent ; c'est l'auguste sacrifice qui seul me rachètera de ces tourments épouvantables ; ô frère, ne me refusez pas !" Dès le lendemain le Bienheureux tout confus de son oubli monta à l'autel, offrit le Saint Sacrifice, et quelques jours après, son fidèle ami lui apparut de nouveau, mais cette fois tout rayonnant de gloire, pour lui annoncer qu'il montait au ciel.

Pater, *Ave*, etc. comme au premier jour.

(Pour les messes Grégoriennes pour les défunts voir la page 44 du *Bouquet spirituel.*)

Vème Jour

De la Communion.

Après l'oblation du saint sacrificc, la communion faite en faveur d'un défunt est le suffrage le plus utile qu'on puisse lui appliquer.

La raison est évidente ; dans la communion, Jésus se donne à nous tout entier, il est donc bien facile de l'offrir à Dieu le Père, pour être la rançon de ces pauvres âmes.

Le vénérable Louis de Blois, rapporte qu'un grand serviteur de Dieu reçut la visite d'une âme du Purgatoire, qui endurait de cruels tourments pour sa négligence à se préparer à recevoir dignement la sainte Eucharistie, pendant les jours de son pélerinage. Cette pauvre âme ne devait être délivrée que par une communion fervente, qui compensât sa tiédeur passée. Son ami s'empressa de la satisfaire, et alors elle lui apparut brillante d'un incomparable éclat et montant au ciel.

Après cela nous serions vraiment bien inexorables, si, avec de pareils trésors en mains, nous laissions languir les pauvres âmes dans le Purgatoire. Eh ! quoi, Jésus-Christ nous remet son sang, le sang du calvaire, pour la rédemption des âmes, et nous ne savons qu'en faire ! au jour des justices nous serons stupéfaits d'avoir gaspillé de pareils trésors ; mais, hélas il sera trop tard. Ah ! plutôt, mettons en pratique ce conseil de Tobie ! *Posez votre pain sur le sépulcre du juste* ; ce pain, c'est la divine Eucharistie, c'est le pain vivant descendu du ciel, qui seul peut

rassasier la faim surnaturelle de ces âmes ; et bientôt délivrées de l'épreuve, elles s'en iront au ciel, contempler, dans le ravissement éternel des saints, Celui que, pendant les jours de leur vie mortelle, elles ont adoré sous les voiles Euchristiques, et dont le sang précieux découlant de dessus l'autel jusque dans les abîmes du Purgatoire, les a purifiées des restes de leurs souillures.

Pater, *Ave*, etc. comme au premier jour.

VIème Jour.

La dévotion à la très Sainte Vierge

Je suis la Mère du bel amour et de la sainte espérance. (Ecclés. XXIV, 24)

Ce beau nom de Marie des âmes du Purgatoire, la Reine du ciel se le donne elle-même dans les révélations de Ste Brigitte : " Je suis, dit-elle à cette sainte, la Mère de tous ceux qui sont dans ce lieu de l'expiation; mes prières adoucissent les châtiments qui leur sont infligés par leurs fautes. (Liv. IXème, ch. 1, 38.)

St Pierre Damien rapporte l'apparition d'une personne sortie du Purgatoire, qui assurait que, dans la fête de la glorieuse Assomption de Marie, il avait été délivré plus

d'âmes qu'il n'y avait d'habitants à Rome.

Après cela il ne nous reste plus qu'à nous écrier avec St Bernard : Oh ! qu'il fait bon être des dévots de Marie !

Une fois dans le Purgatoire les âmes qui ont aimé particulièrement la T. Sainte Vierge ne sont pas abandonnées de leur divine Mère; tous les samedis, les révélations des saints nous l'ont appris, elle descend dans ces sombres cachots pour visiter ses amis et en délivrer quelques-uns, particulièrement ceux qui, ayant porté fidèlement le saint scapulaire et rempli les conditions de la confrérie, ont droit d'après la promesse formelle de Marie à St Simon de Stock, religieux carme, d'être délivrées le premier samedi après leur mort.

Pater, *Ave*, etc. comme au premier jour.

VIIème Jour.

Des Indulgences.

L'Indulgence est la rémission de la peine *temporelle* qui reste à subir au pécheur, après que la coulpe lui a été remise par l'absolution.

L'Indulgence ne remet aucun péché, si léger qu'il soit, elle remet seulement la peine due au péché, et encore aux *vrais pénitents*, c'est-à-

dire à ceux qui font déjà tout ce qu'ils peuvent pour s'acquitter eux-mêmes; c'est un secours donné à notre faiblesse, ce n'est pas un encouragement à notre lâcheté. Il est de foi que l'Eglise a le pouvoir d'appliquer des indulgences aux défunts par mode de suffrage, c'est-à-dire qu'elle prie Dieu de transférer au défunt qu'elle a en vue l'indulgence déjà gagnée par un de ses enfants.

Toutes les indulgences ne sont pas applicables aux défunts, et lorsqu'elles le sont, il faut encore avoir l'intention positive de leur en céder le fruit. Après le chemin de la croix si riche en indulgences que l'Eglise défend de les compter, c'est le *rosaire* qu'il faut mettre au premier rang pour soulager les pauvres âmes, car à la récitation d'un seul chapelet rosarié on gagne 2,025 jours par chaque *Ave*, ce qui fait 101,250 jours pour le chapelet et 303,750 jours pour un rosaire. Cette Indulgence extraordinaire est parfaitement authentique.

La bienheureuse Murazi ravie en extase, vit un jour au milieu d'une place publique, une grande table, sur laquelle étaient des monceaux d'or, d'argent, de diamants et de pierres précieuses. En même temps elle entendait une voix qui disait : "Ces richesses sont

communes à tous ; que chacun s'approche et en recueille autant qu'il lui plait." Dieu lui fit connaitre que c'était une image des indulgences, qu'il met ainsi à la portée de toutes les âmes de bonne volonté.

Que cet exemple nous encourage à n'en laisser perdre aucune. Je vous recommande aussi le petit chapelet des morts, qui n'est composé que de prières indulgenciées, et qui en moins de 3 minutes peut faire gagner plus de 29,300 jours d'Indulgences.

Pater, *Ave*, etc. comme au premier jour.

VIIIème Jour.

Du vœu héroïque.

Le vœu héroïque est une donation que l'on fait pour l'appliquer aux âmes du Purgatoire des satisfactions qui sont attachées à chacune de nos œuvres. On dépose ordinairement ces satisfactions entre les mains de la Très Ste-Vierge pour qu'elle les distribue aux âmes souffrantes.

Ce vœu ne nous empêche pas d'offrir nos bonnes œuvres à Dieu pour obtenir quelques grâces, nous nous ôtons seulement la faculté de nous réserver aucune satisfaction pour nos

propres fautes: c'est en cela que consiste l'héroïsme de cet acte. Il n'est pas nécessaire de prononcer aucune formule pour faire cette offrande ou vœu ; un acte sérieux de notre volonté suffit. Ce vœu fait de quiconque le prononce une victime de propitiation pour les âmes souffrantes. Songez un peu à quel accroissement de gloire éternelle répond le mérite d'une pareille œuvre.

Rappelons-nous, qu'il y a trois choses à considérer dans chacune de nos bonnes œuvres: le *mérite*, *l'impétration* et la *satisfaction*.

L'acte même par lequel nous faisons cet abandon universel de toutes nos satisfactions est d'un *mérite* extraordinaire de gloire dans le ciel. De même de *l'impétration* : or ce mérite impétratoire est-il diminué parce que j'aurai donné mes satisfactions en faveur des défunts ? En aucune manière : par exemple : je puis jeûner à l'intention d'obtenir la conversion de tel pécheur. Dans ce cas, voici la distribution qui va se faire: le mérite proprement dit sera pour moi; c'est-à-dire que par cet acte j'acquerrai le droit à un nouveau degré de gloire dans le ciel; l'impétration sera pour ce pauvre pécheur afin d'obtenir sa conversion; la satisfaction, au lieu d'acquitter pour moi ma dette spirituelle, elle sera alors

toute entière pour les âmes du Purgatoire, mais par cela même que je l'ai donnée aux âmes du Purgatoire, elle est bien plus parfaite, et plus efficace pour amener Dieu à m'accorder la grâce que je lui ai demandée.

Pater, *Ave*, etc. comme au premier jour.

IXème Jour.

Encore du vœu héroique

Il est écrit que la charité couvre beaucoup de péchés, que l'aumône délivre de la mort ; or quelle plus belle aumône que cette aumône spirituelle, où l'on donne, non son simple superflu, mais toutes ses satisfactions? Donc c'est une erreur grossière de s'imaginer que, parce que l'on s'adonne tout de bon à secourir les défunts, on ne peut offrir à Dieu ses jeûnes, ses aumônes, ses prières pour ses amis, ou pour quelque nécessité soit particulière ou publique; c'est au contraire à l'égard de Dieu, une puissante raison d'accorder toutes les grâces qu'on lui demande.

Il y a lieu d'espérer que tous ceux qui font avec droiture et pureté d'intention cet abandon universel de toutes leurs satisfactions aux défunts, seront tout à fait exempts du Purgatoire, où ils n'y seront que très peu de temps, beaucoup moins que s'ils s'étaient ré-

servé ces satisfactions pour eux-mêmes ; de plus pendant leur vie ils seront tous puissants à obtenir de Dieu les grâces qu'ils demanderont, et dans le ciel, ils auront à jamais un degré de gloire bien plus élevé que celui qu'ils auraient eu sans cela.

Après tout ce calcul, le grand intérêt qui domine tout, *c'est la gloire de Dieu*, qui sera procurée par la délivrance de ces pauvres âmes. Pour le reste, je m'en remets les yeux fermés à la miséricorde, et à la justice de mon divin Maître.

Ayant fait le vœu héroïque toutes les Indulgences deviennent par le fait applicables aux défunts, lors même que la bulle de concession a déclaré le contraire. Tous les lundis, ils peuvent sans communier, gagner une indulgence plénière en assistant pieusement à la Ste Messe et priant pour les défunts.

Ceux qui seraient empêchés d'assister le lundi à la messe peuvent gagner la même indulgence à celle du Dimnche. Enfin chaque fois qu'ils communient ils peuvent gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaide visiter une Eglise et d'y prier aux intentions dc Souverain Pontife.

Pater, *Ave*, etc. comme au premier jour.

IMPRIMATUR : † Paul, Arch. de Montréal.

; de
sants
ande-
s un
qu'ils

t qui
i sera
es â-
yeux
e mon

s In-
cables
e con-
s lun-
er une
ement
funts.
ter le
me in-
naque
er une
dinai-
ntions

jour.
réal: